

## Clarifications et admissibilité des industries au programme de Futurpreneur

Futurpreneur aide des entreprises d'une vaste gamme de secteurs. Toutefois, à l'heure actuelle, nous ne pouvons offrir du financement à toutes les industries. Veuillez prendre note que les renseignements qui suivent ne constituent pas la liste complète des critères d'admissibilité au Programme de démarrage d'entreprises de Futurpreneur. Veuillez vous assurer de répondre aux critères d'admissibilité de base, que vous pouvez consulter sur notre [site Web](#).

<b>Non admissibles</b>	<b>Au cas par cas</b>	<b>Admissibles</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités commerciales impropres à du financement public, comme les boîtes de nuit, bars, bars-salons, cabarets, discothèques, festivals et événements ou autres activités similaires ou établissements où le risque perçu pour la réputation est inacceptable et où plus de 49 % des revenus proviennent de la vente d'alcool consommé sur place.</li><li>• Établissement de jeu, y compris les casinos, les salles de bingo, les hippodromes, les salles de pari, les machines à sous et les jeux (concours), ainsi que les arcades vidéo.</li><li>• Entreprises qui ne se conforment pas aux normes de conduite et de convenance généralement acceptées. Celles-ci comprennent les entreprises qui exploitent la violence, la nudité, les produits ou services de divertissement sexuellement explicites, le contenu pour adultes, y compris du contenu de médias sociaux ou du matériel de marketing.</li><li>• Soirées pour célibataires, « mixers », sites de rencontres et applications mobiles considérées comme des sites de rencontres occasionnelles (de type « hookup »).</li><li>• Tout produit de nature sexuelle (**y compris les préservatifs et les prothèses).</li><li>• Entreprises participant à des activités illégales ou faisant des affaires dans des pays proscrits par le gouvernement fédéral ou considérés comme territoires à risque élevé par le Groupe d'action financière.</li><li>• Entreprises favorisant la violence ou la discrimination fondées sur le sexe, la race, le genre, l'orientation sexuelle ou le lieu d'origine.</li><li>• Entreprises du secteur de la construction réalisant des projets importants et complexes, sujets aux retenues de garantie et à la facturation proportionnelle (en vertu de la Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction) et projets de construction de nature spéculative, comme les projets d'aménagement de terrains et la construction résidentielle.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sites de rencontres en ligne ou applications mobiles qui ne sont pas conçus, mis en marché ou structurés comme des sites de rencontres occasionnelles (de type « hookup »).</li><li>• Les préservatifs et les prothèses sont vendus dans une pharmacie et ne représentent qu'un petit pourcentage des revenus provenant de la vente d'un ensemble de produits, dont plusieurs sont admissibles.</li><li>• Importateurs et exportateurs internationaux faisant des affaires dans des pays qui ne sont pas proscrits ou considérés à risque élevé.</li><li>• Projets de construction pouvant être admissibles :<ul style="list-style-type: none"><li>• Rénovation par des entrepreneurs généraux et des artisans (métiers spécialisés)</li><li>• Petites maisons mobiles, dans la mesure où elles ne sont pas assemblées sur les lots</li><li>• Services de consultation dans le domaine de construction</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Producteurs, comme les brasseries artisanales, les producteurs de vin/spiritueux et les centres de brassage libre-service, et autres fabricants, détaillants et grossistes où de l'alcool n'est pas consommé sur place.</li></ul>

Non admissibles	Au cas par cas	Admissibles
<p>Exemples de projets non admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés de placement immobilier, résidences pour personnes âgées, maisons de soins de longue durée</li> <li>• Logements d'étudiants et autres logements résidentiels locatifs</li> <li>• Construction de maisons personnalisées et d'immeubles</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Institutions quasi financières ou entreprises de services monétaires ou de transfert d'argent (cela comprend également les compagnies d'assurances et de services financiers).</li> <li>• Entreprises et négociants en cryptomonnaie (« bitcoin »).</li> <li>• Entreprises de courtage de fonds ou assumant une obligation fiduciaire en gérant des fonds appartenant à des clients; courtiers immobiliers, en assurances et en placements qui gèrent des fonds en fiducie pour des clients.</li> <li>• Courtiers (assurances, immobilier, placements, etc.) employés d'une entreprise existante, qui ne sont pas réputés créer une nouvelle entreprise.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises et plateformes qui recueillent des dons pour des organismes de bienfaisance</li> <li>• Organismes de bienfaisance</li> <li>• Agences de recouvrement</li> <li>• Entreprises qui obtiennent des capitaux d'investissement pour d'autres entreprises</li> <li>• Entreprises qui obtiennent ou favorisent l'injection de fonds propres au moyen du sociofinancement (capital social)</li> <li>• Publications ou autre média qui présentent du contenu éditorial</li> <li>• Entreprises œuvrant dans un secteur lié à la santé et à la sécurité assujetties à une gouvernance réglementaire et devant s'y conformer. Les entreprises du domaine de la santé non réglementées et celles qui comportent d'autres risques ne seront pas soutenues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétés regroupant des logements résidentiels et des espaces commerciaux, dans la mesure où au moins 30 % des revenus proviennent de la location d'espaces commerciaux et que la propriété est située dans une zone mixte</li> <li>• Logements pour le personnel nécessaire aux opérations commerciales (par ex., dans des endroits éloignés)</li> <li>• Chambres d'hôtes dans la résidence de propriétaires qui offrent quatre chambres à louer ou plus</li> <li>• Propriétés locatives à des fins récréatives (comme les terrains de camping)</li> <li>• Motels (doivent comprendre plus de 20 chambres)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises de services de paiement (plateformes) où le processeur d'une tierce partie (comme Moneris) procède au transfert des paiements.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers en assurances et en placements qui représentent diverses entreprises et ne gèrent pas de fonds en fiducie.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises qui ne gèrent pas de fonds et n'offrent pas de prêts (ou de services financiers), mais fournissent des conseils dans le domaine des placements ou mettent les gens en contact avec des services (comme les plateformes offrant des soumissions d'assurance ou d'autres services financiers).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents immobiliers ne sont pas admissibles sauf s'ils créent une nouvelle entreprise de courtage</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociofinancement sur le modèle du don</li> </ul>	

Non admissibles	Au cas par cas	Admissibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lits de bronzage, cryothérapie de tout le corps, marijuana (à des fins récréatives) et produits et accessoires connexes, tabac et produits et accessoires connexes, cigarettes électroniques, vaporisateurs et autres produits réputés constituer des risques non réglementés.</li> <li>• Bars à narguilé et à chicha et autres établissements similaires.</li> <li>• Entreprises qui proposent de la marijuana à des fins médicales, en raison des exigences réglementaires complexes; il est préférable de faire appel à Financement agricole Canada</li> <li>• Entreprises de nature non laïque</li> <li>• Organismes fondés sur l'adhésion de membres, comme les clubs récréatifs privés ou semi-privés dont l'adhésion n'est pas offerte au grand public.</li> <li>• Jeux vidéo ou autres jeux ou activités qui comportent du contenu violent.</li> <li>• Interprètes et autres artistes et activités d'autopromotion du même acabit.</li> <li>• <b>Armes à feu</b> : Entreprises qui fabriquent ou vendent des armes, des munitions, des véhicules ou de l'équipement, ou des produits et services connexes, aux forces militaires et policières de pays assujettis à des sanctions, en vertu de la Loi sur les Nations unies, ou qui ne se conforment pas à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies.</li> <li>• Les armes à feu ne doivent pas être vendues dans des pays proscrits ni servir à un usage restreint (par ex., armes de poing et armes semi automatiques).</li> <li>• Centres d'apprentissage à but non lucratif (subventionnés) et garderies, sauf si au moins 30 % de leurs revenus ne sont pas subventionnés.</li> <li>• Détaillants d'articles, comme des automobiles, des bateaux, de la machinerie, des VR, des appareils électroniques (y compris des téléphones cellulaires) provenant d'un inventaire d'occasion.</li> <li>• Entreprises de vente d'automobiles ou de pièces d'automobiles neuves ou d'occasion et entreprises de location de voitures.</li> <li>• Entreprises d'importation/exportation/vente de produits contenant des éléments d'animaux exotiques et en voie de disparition.</li> <li>• Entreprises pouvant placer leurs propriétaires ou clients en situations vulnérables. Par exemple : les « services de câlins ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salons d'esthétique comprenant des lits de bronzage, lorsque ceux ci ne représentent qu'un faible pourcentage des revenus dans l'ensemble</li> <li>• Jeux récréatifs (jeux de balles de peinture, tir à l'arc et lancer de la hache)</li> <li>• Entreprises de promotion de la lutte</li> <li>• Entreprises du domaine des armes à feu/ fusils/munitions utilisés dans les champs de tir, à la chasse ou dans les installations pour la pratique du tir à la cible.</li> <li>• Détaillants de vêtements d'occasion et d'autres articles.</li> <li>• Fermes et exploitations agricoles.</li> <li>• Lingerie fine, maillots de bain, soutiens-gorge et autres vêtements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tabac (cigarettes) est acceptable dans un dépanneur lorsqu'il constitue un faible pourcentage de tous les produits offerts</li> <li>• Garderies et centres d'apprentissage privés non subventionnés et en milieu familial.</li> </ul>

<b>Non admissibles</b>	<b>Au cas par cas</b>	<b>Admissibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Joailliers offrant des pierres et des métaux précieux en ligne.</li> <li>• Joailliers ayant pignon sur rue offrant des pierres et des métaux précieux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits (comme des montres) pouvant contenir certains métaux précieux.</li> <li>• Pierres semi-précieuses</li> </ul>	<p>Magasins virtuels et réels qui font le commerce de bijoux de fantaisie ne contenant ni pierres ni métaux précieux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises de développement de logiciels (y compris des applications mobiles pour téléphones intelligents) sont généralement admissibles dans la mesure où le contenu et l'activité sont acceptables. Elles ne doivent toutefois pas être en phase de recherche et de développement.</li> <li>• Nous sommes généralement favorables aux entreprises qui présentent un prototype fonctionnel qui peut faire l'objet d'une démonstration, est à l'étape de la commercialisation (prélancement) et non plus en recherche et développement.</li> </ul>